

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-132

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-093
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1154 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2018-176
nommant Jean-Baptiste BOULE directeur de l'unité mixte de recherche ;

Vu la décision n° DAJ2019-29
renouvelant l'unité mixte de recherche U1154 et prolongeant Jean-Baptiste BOULE dans ses fonctions de
directeur de l'unité ;

Vu la décision n° DAJ2024-75
renouvelant l'unité mixte de recherche U1154 et prolongeant Jean-Baptiste BOULE dans ses fonctions de
directeur de l'unité ;

Vu la décision n° DAJ2025-5
renouvelant l'unité mixte de recherche U1154 et prolongeant Jean-Baptiste BOULE dans ses fonctions de
directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Jean-Paul CONCORDET est nommé directeur adjoint de l'unité mixte
de recherche U1154, intitulée « Structure et Instabilité des Génomes », jusqu'au
31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL